

# Les matinales des Petites villes de demain n° 2

La conception des espaces publics



---

**compte rendu**

04 / 2022

## **La conception des espaces publics a été au cœur de la deuxième édition des Matinales des Petites villes de demain.**

**Ayant publié un guide de conception des espaces publics de Bordeaux Métropole, l'agence d'urbanisme, en la personne de Sophie Haddak-Bayce, a souhaité partager cette boîte à outils avec les chefs de projet PVD. Les propos ont été ensuite illustrés par des exemples d'aménagement récents apportés par Sébastien Cannet et Fabrice Del Aguila du CAUE de la Gironde.**

---

### **Cela a été dit !**

- « Les préoccupations évoluent, on a tous besoin de changer de logiciel. »
- « Pas de stratégie, pas de projet ! »
- « On ne parle pas d'urbanisme tactique aux élus, sinon on perd la partie ! Cela n'empêche pas d'en faire, mais on l'appelle autrement ! »
- « J'ai beaucoup d'élus qui me disent : ...et la voiture ? »
- « Il faut être malin, introduire de nouvelles façons de faire à l'occasion de travaux. »
- « Les espaces publics sont à la croisée de tous les dysfonctionnements urbains. »
- « Il ne faut pas planter pour faire joli, mais pour que ces espaces soient vécus. »
- « Si les élus souhaitent que les règles soient respectées, il faut qu'ils mettent en place des sanctions. »
- « Les Petites villes de demain vont être les précurseurs en termes de renaturation. »
- « Attention à la logique d'opportunité. »
- « Quand on plante un arbre, il faut être patient ! »

---

### **Une boîte à outils complète, de la conception à la gestion**

Le guide de conception des espaces publics métropolitains, réalisé par l'agence d'urbanisme en 2009 et mis à jour en 2017, est adapté aux préoccupations de la métropole bordelaise, mais il peut intéresser les chefs des projets des Petites villes de demain pour plusieurs raisons.

Très complet, il détaille toutes les étapes de la conception à la gestion des espaces publics, apporte de la méthode, des idées, des recommandations, des pense-bêtes pour créer des espaces publics de qualité. De nombreuses ressources présentées sont donc pleinement appropriables par des collectivités de plus petite taille que la métropole bordelaise.

Le guide est organisé en trois grandes parties :

- un guide méthodologique : comment et pourquoi faire projet ? Des aide-mémoires permettront de lister les questions

préalables à se poser et la manière d'aborder les éléments de contexte ;

- un guide programmation, qui présente les grands principes, les objectifs et orientations à retenir, en fonction des diverses situations urbaines. De nombreux outils mobilisables sont présentés pour répondre aux huit objectifs (cf. encadré ci-contre) d'un espace public réussi. Il est agrémenté de nombreuses références locales, nationales et internationales ;
- un guide technique, rappelant les normes, analysant les matériaux utilisables, les végétaux adaptés aux différentes situations et différents usages, et proposant diverses solutions techniques pour les aménagements courants : cheminements, stationnement, mobilier, signalétique, éclairage...

#### **Les huit objectifs du guide**

- Favoriser l'eau et la nature dans l'espace public
- Libérer l'espace public et renforcer la politique du stationnement
- Concevoir des lieux capables d'évoluer
- Ponctuer l'espace public de lieux de pause
- Favoriser le maillage des circulations pédestres
- Choisir les bons aménagements de sécurité
- Intégrer dans les pratiques le « juste coût » et la récupération de l'existant
- Favoriser la participation et expérimenter

## De l'exemple à la stratégie

De manière complémentaire, le CAUE de la Gironde a présenté une dizaine d'opérations réalisées récemment dans le département et a rappelé qu'outre ses conseils aux collectivités, il peut prêter des expositions pour animer et accompagner des interventions sur l'espace public, en particulier sur leur gestion différenciée ainsi que sur les rues jardinées.

Les cas exposés ne présentent pas tous les qualités aujourd'hui espérées. Cela a été l'occasion de rappeler l'évolution des manières de penser, et notamment dans la façon de prendre en compte la nature. Le végétal, longtemps perçu comme un agrément du cadre bâti, est aujourd'hui considéré comme un élément essentiel de biodiversité. Cette évolution est notamment très lisible entre les deux éditions du guide de conception des espaces publics.

**« On a tous mis à jour nos slogans : on parle de renaturation, de sobriété, d'îlots de fraîcheur alors qu'avant on parlait d'îlots de chaleur, on débite les cours d'école... »**

Les quelques exemples analysés rappellent que l'enfer est parfois pavé de bonnes intentions, et qu'un aménagement qui répond en théorie à tous les attendus (aire de jeux, agora, lieu de pause, végétalisation...) peut se révéler à l'usage peu attractif.

Il faut également se garder de solutions toutes faites, qui gommement voire dénaturent les spécificités locales et éviter ainsi la banalisation de l'espace public.

Cela pose la question de la stratégie qui doit présider à la réflexion et à l'action, préalable indispensable et qui, pourtant, comme les chefs de projet en témoignent, peut être difficile à dégager.

**Le lien vers le guide de conception des espaces publics métropolitains**

<https://www.aurba.org/actualites/parution/guide-de-conception-des-espaces-publics-metropolitains/>

**Le lien vers l'observatoire Curiosité du CAUE de la Gironde**

<https://www.observatoire-curiosite33.com/>

## Des stratégies parfois difficiles à mettre en œuvre

Il arrive fréquemment que les élus ne soient pas d'accord entre eux pour la définition des espaces ou pour imaginer les usages futurs.

Il faut donc aider l'élu à passer d'une logique de gestion à une logique de projet et à réfléchir à long terme. Il est important d'arriver à dépasser les réticences liées au changement et au confort des habitudes. Les aménagements temporaires peuvent être une piste pour l'expérimentation de nouvelles configurations\*, même si les chefs de projet ressentent la prudence et la frilosité des élus vis-à-vis de ces modes de faire.

**« On est encore dans une politique du tout voiture, comme s'il n'y avait pas eu de confinement, ni réchauffement climatique ou augmentation des prix de l'énergie. »**

Or la question de la place de la voiture étant primordiale dans l'ensemble des centres-bourgs, c'est donc un des premiers arbitrages à obtenir. En écho à la Matinale de mars qui portait sur les stratégies de mobilité, les chefs de projet PVD ont à nouveau partagé leurs constats d'une automobile envahissante dans leurs centres-bourgs et la nécessité de réfléchir à plus de multimodalité dans les espaces publics et au calibrage et à la localisation du stationnement.

**\* Point calendrier :** le 8 septembre, la Matinale des PVD sera consacrée à l'urbanisme tactique et à l'approche sensible de l'urbanisme.

## Susciter et accompagner le changement de pratiques

Au-delà de la boîte à outils proposée, quatre postures méthodologiques ont été considérées comme primordiales comme conditions de réussite du projet.

### Multiplier et décaler les regards

Un regard extérieur est souvent nécessaire pour aider à mettre en lumière ce qui est devenu banal, pour inverser le regard sur l'espace public et accompagner le changement.

S'attacher aux délaissés, publics mais également privés, ne plus voir l'espace public comme un espace vide, réaliser des diagnostics en marchant peuvent être des moyens d'avancer dans la réflexion.

Proposer des scénarios de changement, présentant une radicalité dans les choix est généralement nécessaire pour que la pensée des élus s'autorise un pas de côté.

### Articuler les échelles

Veiller à la question du périmètre et ne pas hésiter à le faire bouger, à l'élargir, est essentiel. La rôle et l'emprise dédié à la voiture notamment ne peut se résoudre à l'échelle d'une place ou d'une rue, mais à celle de l'ensemble de la zone agglomérée, avec une réflexion sur les temps de marche, la signalétique, le lien avec les commerces de la périphérie...

### Prendre en compte les coûts globaux

L'élaboration du projet et son cadrage financier doivent prendre en considération les coûts de gestion à long terme. Un coût d'investissement moindre peut cacher des frais de gestion plus importants ou une durabilité

réduite. C'est notamment le cas des coûts globaux des espaces perméables, qui, en fonction des choix effectués, peuvent être *in fine* moins chers que ceux des espaces imperméabilisés.

### Associer de l'amont à l'aval

Le point de vue et l'expertise des usagers et des habitants sont naturellement nécessaires, en prenant soin à ce que la place de l'enfant, de la personne âgée, du genre, soit bien pris en considération.

L'association des commerçants est également primordiale car ils peuvent tout autant être un frein qu'un des moteurs du changement.

Enfin, les agents en charge de la gestion des espaces publics doivent être partie prenante dès l'amont du projet.

La condition d'une bonne appropriation est une sensibilisation durant toute la durée du projet, soit avant, pendant et après la réalisation des aménagements.

### Ce qui ressort de cette matinale

- La nécessité de définir une stratégie, de réfléchir sur les vocations actuelles / possibles / projetées des espaces publics ;
- l'importance de prendre le projet dans la globalité du territoire, en dézoomant le périmètre d'étude ;
- un besoin de rassurer et de convaincre les élus, qui, pour certains d'entre eux, restent inscrits dans des habitudes liées à une forte motorisation des usages ;
- des expérimentations à encourager pour faire évoluer le regard et les habitudes.

## Point communication

Mises en place dans le cadre de l'animation du réseau girondin des chefs de projet du programme Petites villes de demain, les Matinales ont été imaginées comme un espace de dialogue régulier et informel à destination des chefs de projet. Elles s'appuient sur des champs d'expertise de l'agence d'urbanisme et visent à faciliter les échanges de points de vue et d'expériences afin de construire une culture commune de coopération et d'action dans les domaines qui intéressent les territoires.